

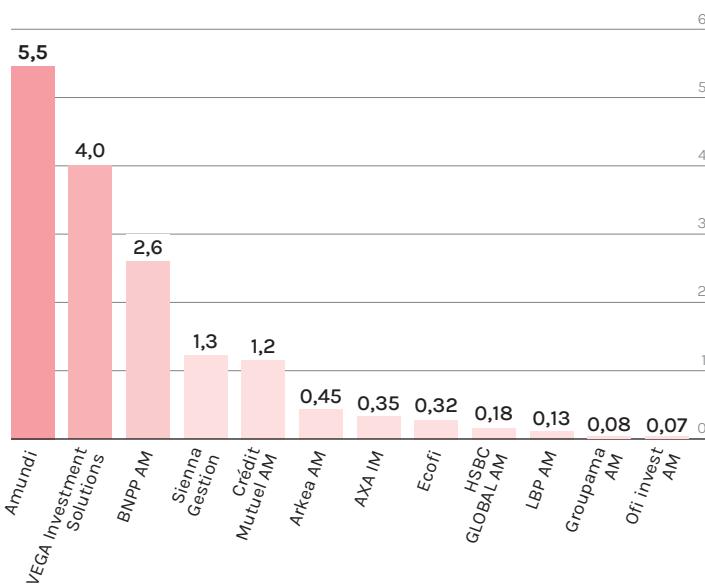


# Fonds solidaires : une croissance régulière au service de l'impact

En 2024, le marché des fonds solidaires continue de se développer, porté par l'épargne salariale et un intérêt croissant des épargnants pour les placements à impact. Les encours progressent tant dans les FCPE solidaires que dans les fonds hors épargne salariale (distribués dans les réseaux bancaires), confirmant la capacité de ces produits à concilier performance financière et soutien à l'économie locale.

## ENCOURS DES FCPE SOLIDAIRES DES PRINCIPAUX GÉRANTS

En Md€



## FCPE solidaires : élan et performances

→ En 2024, les fonds d'épargne salariale solidaires (FCPE solidaires) confirment leur dynamique positive avec une progression de +6 %, portant leurs encours de 15,41 à 16,3 Md€. Parmi ces montants, 6,7 Md€, soit 40 %, concernent des fonds labellisés Finansol, tandis que 9,6 Md€ (60 %) ont été investis dans des fonds non labellisés.<sup>1</sup>

→ Les FCPE solidaires labellisés Finansol enregistrent une croissance de 4 %, passant de 6,4 à 6,7 Md€. Cette hausse s'explique à la fois par des souscriptions nettes positives d'environ 40 M€ et par un effet de marché favorable de 270 M€. Au total, environ 1,3 million de salariés détiennent désormais un FCPE solidaire labellisé Finansol, signe d'un intérêt croissant pour ce type de placement à impact social.

→ Quatre fonds se distinguent par leurs performances :

• **Le FCPE Multipar Solidaire Dynamique de BNP Paribas** enregistre +18 M€ de souscriptions nettes et +63 M€ d'effet marché, tandis que le Multipar Solidaire Équilibre SR, autre fonds de la même gamme, affiche également une belle progression (+22 M€ de souscriptions et +23 M€ d'effet marché).

1 - Parmi les 16,3 Md€ d'épargne salariale solidaire, 11 Md€ sont des fonds multi-entreprises, 5 Md€ sont des fonds dédiés.

- **Le FCPE Impact Actions Emploi Solidaire de VEGA IS** connaît une année remarquable avec +15 M€ de souscriptions nettes et +60 M€ d'effet marché.
- **Le FCPE MH Épargne Actions Emploi Retraite Solidaire de Sienna Gestion** : +16% d'encours (36,9 M€) dont 5,41% d'effet marché.
- **Un FCPE géré par Ecofi**, dédié au dispositif salarial d'un grand groupe français (fonds avec une thématique globale de développement durable) affiche +15 M€ de souscriptions nettes sur la période.

→ Cette dynamique s'accompagne de l'arrivée de nouveaux acteurs : la société Epartim rejoint le réseau FAIR avec trois FCPE – Epartim Dynamique, Équilibre et Prudent – représentant environ 66 M€ d'actifs sous gestion (gérés via Tailor AM).

## Fonds solidaires (hors épargne salariale) : une année portée par la collecte

→ En 2024, les fonds solidaires hors épargne salariale (FCP, SICAV, FPS, FIA) atteignent 4,6 Md€ d'encours, en hausse de +7%. Cette progression reste notable, bien que moins marquée que l'an dernier (+22% entre 2022 et 2023).

→ Parmi ces fonds, on compte environ 70 fonds et parts labellisés Finansol, dont une trentaine sont éligibles aux unités de compte solidaires des contrats d'assurance-vie multi-supports (Loi PACTE).<sup>2</sup> Ces fonds prennent la forme de FCP ou de SICAV.

2 - En 2023, France Assureurs évaluait l'encours de toutes les UC à 530 Md€, et les encours des UC solidaires à 2,3 Md€, soit 0,4% des encours totaux.

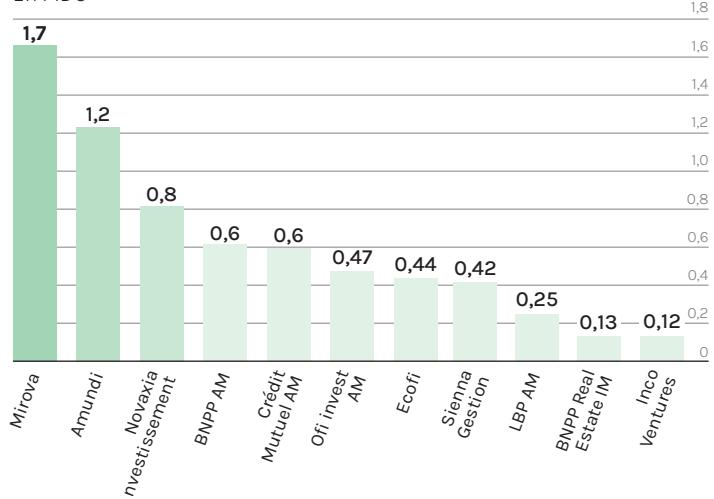
→ La croissance repose presque exclusivement sur la collecte, dans un contexte de marché quasi nul :

- **Souscriptions nettes** : environ +300 M€, preuve d'un intérêt soutenu des épargnants.
- **Effet de marché quasi nul** :

Les fonds actions solidaires ont globalement sous-performé en 2024, pénalisés par un contexte défavorable. En France, plusieurs titres « growth » ont reculé alors que certaines valeurs « value » ont mieux résisté. Cette instabilité, particulièrement marquée dès la mi-année, a pesé sur la Bourse de Paris : le CAC 40 a terminé l'année en baisse, contrairement à la plupart des grands indices internationaux. Le contexte a également été peu porteur pour certaines approches ESG, notamment celles exposées au marché actions français.

## ENCOURS DES FONDS SOLIDAIRES DES PRINCIPAUX GÉRANTS (HORS ÉPARGNE SALARIALE)

En Md€



Prise en compte de fonds non labellisés Finansol. Le dédoublonnement des encours ne peut se faire ici faute d'informations exhaustives concernant les liens entre fonds. Le dédoublonnement touche de façon générale l'encours des fonds maitres (prenant la forme de FCP, SICAV) et des FPS solidaires.

Les fonds solidaires mixtes et obligataires ont affiché de bonnes performances, portées par le rebond du marché obligataire européen. Le reflux de l'inflation et les anticipations de baisse des taux ont soutenu les prix des obligations, profitant à ce type de fonds en France. Cependant, ces résultats positifs ont été atténués par les contre-performances des fonds actions, rendant l'effet global de marché quasi nul.

- ➔ Certains fonds tirent leur épingle du jeu :
  - **FPS Finance et Solidarité (Amundi)** : +85 M€ de souscriptions, le fonds le plus collecteur de l'année.
  - **SICAV Human Rights (LBP AM)** : +80 M€, quasi exclusivement grâce à la collecte.
  - **Arkéa Select Rendement (Arkéa AM)** : +50 M€, fonds nouvellement lancé.
  - **Les FPS BNP Paribas Social Business Impact France (BNPP AM), FPS Mirova Solidaire (Mirova) et FPS CM AM Engagement Solidaire (Crédit Mutuel AM)** : +20 M€ chacun.
  - **SICAV Choix Solidaire (Ecofi)** : +12 M€ de souscriptions et +7 M€ d'effet marché.
  - **Insertion Emploi Dynamique (Mirova)**, produit historique de l'épargne solidaire : collecte positive avec +10 M€ de souscriptions nettes.
  - **FCP Sienna Actions Emploi Retraite Solidaire (Sienna Gestion)** : +8,66 % d'encours (21,7 M€) dont 6,10 % d'effet marché.
- ➔ Les FPS solidaires apparaissent comme les principaux collecteurs de l'année. Cela s'explique par leur rôle d'« amont » : les fonds solidaires 85/15 délèguent généralement la gestion de leur poche « 15 % » en investissant dans des parts de FPS solidaires. Ainsi, chaque collecte sur un fonds 85/15 alimente mécaniquement les FPS.

## Comprendre la performance des fonds solidaires 85/15

Les fonds solidaires 85/15 (anciennement 90/10) combinent 85 % d'actifs cotés (actions, obligations) et 15 % d'investissements solidaires non cotés orientés vers des projets à impact social ou environnemental. Cette poche de 15 % est alimentée par des fonds solidaires spécialisés (FPS) qui identifient les projets, financent les structures de l'ESS et assument le risque lié à ces investissements.

La performance des fonds 85/15 repose donc sur deux moteurs :

> **La poche 85 %** qui évolue au rythme des marchés financiers, à la hausse comme à la baisse, mais de manière moins sensible notamment du fait de leur approche responsable.

> **La poche 15 %** qui progresse plus lentement, peu liquide, atténue les baisses et hausses de marché.

Entre 2020 et 2024, malgré un environnement marqué par la crise sanitaire, les tensions géopolitiques et la hausse des taux, les fonds 85/15 ont souvent mieux résisté aux baisses de marché tout en bénéficiant des phases de reprise. Leur rendement tend ainsi à être plus modéré ou « lissé », et leur volatilité moindre.

Pour plus d'informations, voir l'étude des fonds 85/15 en page 26.

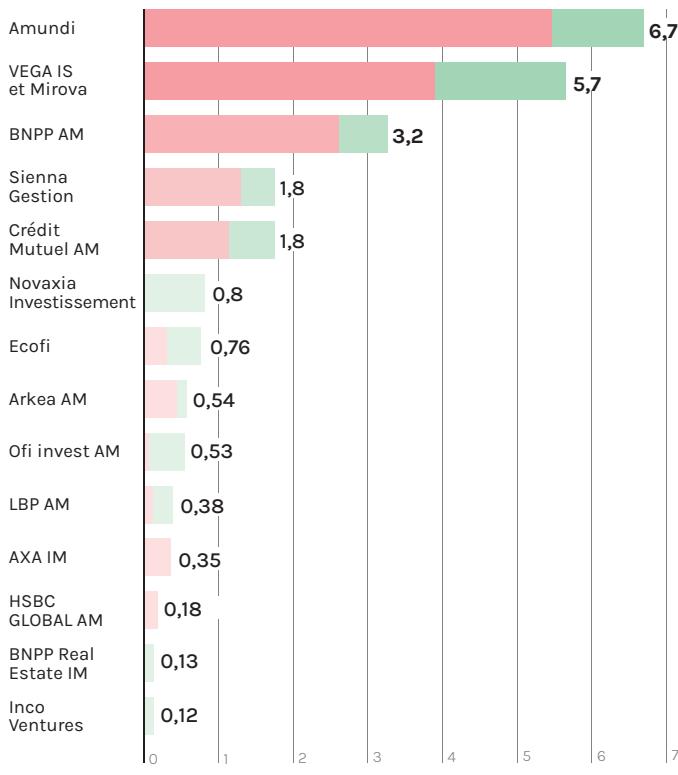
## Top 5 des gérants d'actifs solidaires

→ Le marché des fonds solidaires reste très concentré. Cinq acteurs principaux dominent la gestion et la distribution en France, représentant environ 80% des encours :

- **Amundi** totalise 28% du marché à lui seul.
- **Mirova et VEGA Investment Solutions** (Natixis Investment Managers) détiennent 24% des fonds solidaires.
- **BNP Paribas AM, Sienna Gestion et Crédit Mutuel** complètent le top 5.

### SYNTHESE DES CLASSEMENTS DES GÉRANTS D'ACTIFS

En MD€



■ Encours fonds solidaires hors FCPE

■ Encours FCPE solidaires (labellisés et non labellisés)

3 QUESTIONS À



**Thomas VALLI**

Directeur des Études Économiques de l'AFG



**Grégory MIROUX**

Directeur Épargne salariale et retraite de l'AFG

**Votre récente étude sur l'éducation financière montre une forte attente de pédagogie et d'accompagnement des Français. Quel rôle les gérants d'épargne solidaire peuvent-ils jouer ?**

L'AFG et le cabinet ELABE ont mené une enquête sur la relation des Français à l'épargne et à l'investissement. 7 Français sur 10 reconnaissent avoir une faible connaissance financière, ce qui est un facteur d'accroissement des inégalités et un frein à l'investissement à long terme. Toutefois, la volonté de donner du sens à l'épargne est bien présente : 60% estiment prioritaire ou utile qu'elle contribue à dynamiser l'économie et l'emploi local. Les fonds solidaires répondent à cette attente et les labels sont perçus comme des gages de confiance.

d'épargne salariale, avec leur horizon moyen-long terme et leurs versements réguliers (volontaires ou liés au partage de valeur), sont très adaptés à la diffusion de ces fonds. Et la loi Attractivité de juin 2024 est venue renforcer ce cadre, en portant le plafond d'investissement solidaire de 10 à 15% et en élargissant la gamme d'actifs éligibles, notamment les fonds « FPS solidaire », plus facilement assimilés à des entreprises ESUS.

**Quels produits d'épargne solidaire séduisent le plus les épargnants ?**

Au sein de l'épargne salariale, les FCPE solidaires sont les produits qui rencontrent le plus d'adhésion. On retrouve néanmoins des fonds solidaires, principalement via le label Finansol, dans d'autres enveloppes d'épargne. Par exemple en assurance-vie, le référencement d'au moins un fonds labelisé Finansol est obligatoire depuis la loi PACTE (aux côtés d'au moins un fonds labellisé France Finance Verte et d'un fonds labellisé ISR).

**L'épargne salariale est un canal historique de l'épargne solidaire. Comment se portent les fonds en 2024 ?**

Les encours des fonds solidaires dans l'épargne salariale progressent régulièrement. En 2024, la tendance se confirme, preuve qu'il est possible de concilier performance et impact social. Les dispositifs